Près de la moitié des collégiens de ZEP victimes de violences : qui va oser dénoncer l'islam ?

écrit par Christine Tasin | 21 septembre 2017
Un article de plus qui lève les cheveux sur la tête… Merci à Marcher sur des oeufs de nous l'avoir signalé.

Près d'un collégien sur deux est menacé dans l'école de la République. 20% victimes de violences physiques, 40 % de violences morales…

Libé, pour une fois, ne nie pas, mais accuse : c'est la non mixité sociale qui serait responsable (tu parles, Charles), et notamment ces parents dits de gauche qui votent pour les autres ce qu'ils refusent pour leurs enfants (ce qui n'est pas faux).

Que dire des témoignages sur le genre de violence qui attend NOS filles, traitées de putes si elles sont en jupe ou portent un décolleté ? On sait, forcément, que ces insultes, ces menaces, viennent de jeunes musulmans, filles ou garçons. On sait donc que la violence est essentiellement d'origine musulmane… Mais pas un mot sur le sujet, pas d'amalgame… Et pourtant le rapport Obin, qui a près de 15 ans était déjà fort clair…

Que dire de la donzelle « Clémence », payée par une association (donc par nos sous) pour faire de la prévention en région parisienne qui relativise, plaint les malheureux fauteurs de trouble (incompris, forcément…), qui seraient pour certains récupérables ? Elle a trouvé la solution. Que chaque proviseur se transforme en assistante sociale-psychologue pour passer ses journées à discuter avec ces jeunes « abandonnés »

par leurs familles…

Et le coup de pied au cul ? Et l'expulsion, à charge pour la famille de trouver un autre établissement ? Et la suppression des allocations familiales des familles qui n'élèvent pas correctement leurs gosses ? Jamais ?

Et le pire, c'est que la violence, les insultes, les menaces… se répandent partout, bien au-delà des établissements ZEP. Demandez donc aux responsables d'établissements privés pourquoi ils sont pris d'assaut. Partout.

Agressions physiques, insultes… Une enquête révèle l'ampleur des violences à l'école en France

:: https://francais.rt.com/france/43498-enquete-revele-ampleur-violences-ecole

20 sept. 2017

Une étude réalisée auprès de collégiens de quartiers de ZEP montre que 20% d'entre eux ont été victimes de violences physiques. Des chiffres évoquant une réalité que de plus en plus de parents tentent d'éviter en contournant la carte scolaire…

L'enquête en partenariat avec l'AFEV (l'Association de la Fondation étudiante pour la ville), publiée le 20 septembre, ne concerne que 447 élèves scolarisés dans des collèges de ZEP (zone d'éducation prioritaire), mais elle fait grand bruit. Elle révèle des faits que parents, enfants et personnel éducatif n'ignorent pas : la violence en milieu scolaire. Les chiffres sont éloquents : 20% des collégiens de ZEP disent avoir été victimes de violences physiques, tandis que 40% se plaignent de violences morales telles que des moqueries ou des insultes. Près de la moitié des élèves interrogés affirment avoir été témoins d'un acte d'humiliation ou de cruauté de certains élèves envers d'autres.

La violence fait-elle tant partie du décor qu'elle finit par ne plus choquer ? Outre ces chiffres, en effet, les élèves sont 90% à se sentir bien dans leur collège, et pensent se trouver en sécurité à 91%. Néanmoins, 38% souhaiteraient qu'il y ait moins de violence dans leur établissement.

A la suite de la publication de l'étude, le quotidien Le Parisien a quant à lui

calculé un chiffre à partir des données de la Direction de l'évaluation de la prospective et de la performance (DEPP), qui recense 12,8 incidents graves pour 1 000 élèves par an. Il en déduit que 442 incidents graves surviennent chaque jour de classe dans les collèges et lycées de France.

La violence scolaire, presque taboue ?

La sortie de cette étude intervient deux jours après la publication d'une tribune publiée par Michel Becquembois, rédacteur en chef adjoint de Libération, dans le quotidien. Celui-ci y accuse les parents de gauche de détourner la carte scolaire afin de sélectionner les meilleurs établissements où faire évoluer leurs enfants.

L'argument de la violence invoqué par les parents est condamné dans l'article : «*Vous avez présumé que, peut-être, il allait se faire casser la gueule. Vous avez appliqué à l'établissement le délit de faciès contre lequel vous éructiez jadis*.»

Ces petits arrangements avec la carte scolaire semblent néanmoins s'appuyer sur d'autres considérations que le fantasme ou le préjugé. La violence est longtemps restée un sujet tabou dans l'Education nationale, qui ne recense les délits en son sein que depuis 1993. Au fil des années, les agressions se sont faites plus dures, et sont opérées en groupe, comme l'atteste le chercheur Eric Debarbieux dans plusieurs ouvrages dédiés au sujet. A tel point que fin 2012 a été installée la mission ministérielle chargée de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire.

Des faits que Clémence (le prénom a été modifié), qui officie dans une association faisant de la prévention en milieu scolaire en banlieue parisienne (92), a repéré. «Le harcèlement, la violence psychique et verbale, le sexisme, les propos discriminatoires, racistes ou homophobes et la radicalisation sont partout», explique-t-elle à RT France. «Il y a la violence des filles entre elles, il faut être populaire, et elles se jugent en permanence. **Tu portes une jupe, tu es une prostituée, tu portes un décolleté, tu es une prostituée, ton petit ami t'a mis une gifle : tu es une prostituée et tu l'as bien mérité…**» Les garçons étant de leur côté selon elle victimes d'isolement, de rumeurs, de coups de pied et poing. «*Je ne sais pas si c'est pire qu'avant ou pas, mais c'est que c'est de plus grande ampleur à cause d'internet. Car le harcèlement ne cesse pas quand ils rentrent chez eux, ça devient tentaculaire*», estime-t-elle.

Des établissements scolaires paralysés par les fauteurs de trouble

De l’avis de Clémence, les groupes de parole de son association organisés dans les établissements améliorent grandement la problématique : «*On n’est pas là pour juger les enfants, donc ces derniers se montrent gentils et la parole se libère, les prises de conscience se fon*t.»

Son propre fils ayant été victime d’une agression dans son lycée du 92, elle a été confrontée à la passivité du système scolaire. «J’ai dû porter plainte contre X et contre le lycée, donc la proviseure, pour que les choses avancent. Face au problème de la violence, les directeurs d’établissement ont tendance à mettre les problèmes sous le tapis, car ils sont notés par les académies. S’il y a des problèmes dans l’établissement, leur note stagne», explique-t-elle.

La solution ? Pour Clémence, il faudrait que les proviseurs s’occupent des agresseurs individuellement afin de les aider à se restructurer : «*Ces élèves violents sont très peu nombreux au final, et ne sont pas tous irrécupérables, mais ils entraînent les autres. Ce sont souvent juste des enfants qui ont besoin d’être valoris*és. *Je sais que l’école ne doit pas palier les carences de la famille, mais sinon, qui le fera ?*», conclut-elle.